

## « La société et la transmission du patrimoine familial »

*Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale*

Ce séminaire examinera les sociétés en tant qu'actif dans le patrimoine d'un actionnaire personne physique, les possibilités et « tendances » en matière de planification patrimoniale et successorale. Dans ce contexte, nous examinerons plusieurs points de vigilance ainsi que les risques liés à la présence d'éléments d'extranéité.

A cet égard, les thématiques suivantes seront notamment examinées de manière concrète et sous l'angle de la pratique notariale :

- Statut (propre ou commun) des actions dans le patrimoine d'un actionnaire marié et gouvernance face aux régimes matrimoniaux ;
  - Comment appliquer la théorie « titres et finances » dans la pratique ?
  - Le point sur les positions doctrinales récentes.
- Transmission à titre gratuit, dans une optique de planification patrimoniale et successorale, d'actions et de créances détenues par l'actionnaire en faveur de la génération suivante ;
  - Donation aux enfants : est-il encore possible de transmettre des actions par voie de donation indirecte ?
  - Quels droits pour le conjoint survivant ? Hiérarchie entre usufruit conventionnel et légal ?
  - Possibilité de modaliser une clause de retour conventionnel lorsque la donation est consentie par deux (parents-) donateurs ?
  - Positions récentes de l'administration fiscale dans le cadre de donations (e.a. concernant la subrogation, le retour conventionnel, la révocation post mortem des donations entre époux) ;
- Comment assurer le maintien du contrôle et la bonne gestion de la société qu'on souhaite transmettre à la génération suivante ;
  - Dispositions statutaires, modalités contractuelles dans l'acte de donation et pactes d'actionnaires ;
  - Opportunité de la constitution d'une société simple ;
  - Fondation privée belge de certification ;
- Régime de faveur pour la transmission d'entreprises familiales ;
  - Actualités dans les trois Régions ;
- Quelques aspects de droit transfrontalier

### Orateurs :

- ◆ **Maître Alain Van Geel**, avocat au Barreau de Bruxelles, Partner du Cabinet Tiberghien
- ◆ **Maître Eléonore Maertens de Noordhout**, avocate au Barreau de Bruxelles, Counsel du Cabinet Tiberghien

### Dates et lieux :

- ◆ **Le mardi 3 décembre 2024** au Château de Namur, Namur
- ◆ **Le mardi 10 décembre 2024** au Château du Val Saint Lambert, Seraing
- ◆ **Le mardi 10 décembre 2024** en WEBINAIRE INTERACTIF en diffusion simultanée

### Président :

- ◆ **Maitre Charles Wauters** à Namur

### Horaire formation en présentiel et Webinaire interactif

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

### Tarif

Le prix de la formation est de **427 € HTVA** par demi-journée. Une réduction est accordée si plusieurs participants d'un même cabinet s'inscrivent simultanément, 388 € HTVA par participant.

### Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

### Agréation

Une demande d'agréation a été envoyée à la Chambre Nationale des Notaires. Cette formation vous donne droit à 3,5 heures.

## CARTE-REPONSE

## KnopsEdu

### Données de facturation :

Étude : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
Numéro de TVA : .....

**Coordonnées des participants** (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 : .....  
Adresse e-mail du participant 1 : .....  
Adresse postale du participant 1 : .....  
Nom du participant 2 : .....  
Adresse e-mail du participant 2 : .....  
Adresse postale du participant 2 : .....

- Inscription pour la formation du **3 décembre 2024 à Namur** (Château de Namur)
- Inscription pour la formation du **10 décembre 2024 à Seraing** (Val Saint Lambert)
- Inscription pour la formation du **10 décembre 2024 en webinaire**

*Prix pour une inscription : 427 € HTVA. Si inscription groupée, le prix sera de 388 € HTVA par participant. Vous recevrez une facture commune au tarif réduit uniquement dans le cas d'une inscription simultanée. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 83 €. Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.*

**Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement si nécessaire. Vous recevrez un message personnel par e-mail et / ou par téléphone.**

### « La société et la transmission du patrimoine familial »

#### Comment s'inscrire ?

- Inscription online via notre site [www.knopsublishing.be](http://www.knopsublishing.be)

Vous devrez compléter une seule fois vos coordonnées complètes, puis avec votre login vous aurez la possibilité de vous inscrire rapidement et facilement à toutes nos formations.

- OU renvoyez-nous cette carte-réponse complétée par mail à [info@knopsublishing.be](mailto:info@knopsublishing.be)

